

Évaluation des ententes sur le développement de la main-d'œuvre (EDMO)



Objectifs du programme

Les EDMO sont un mécanisme clé pour fournir des soutiens à la formation et à l'emploi aux Canadiens. En vertu de ces ententes bilatérales entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires, un soutien financier est fourni pour la conception et la prestation de programmes et de services pour soutenir les particuliers et les employeurs.

Les ententes visent à aider les participants à acquérir la formation, les compétences et l'expérience de travail dont ils ont besoin pour améliorer leurs résultats sur le marché du travail. Ils comprennent un financement ciblé pour les personnes handicapées ainsi qu'un financement qui peut être utilisé pour servir les membres d'autres groupes qui sont sousreprésentés sur le marché du travail. Les EDMO permettent également de fournir un soutien aux employeurs qui souhaitent former leurs employés.



Objectifs de l'évaluation

L'évaluation avait 4 objectifs principaux :

- Décrire les types de programmes et de services financés au moyen des ententes et des approches de prestation.
- Déterminer les besoins et les priorités du marché du travail auxquels les ententes visent à répondre.
- Examiner les résultats sur le marché du travail observés chez les participants.
- Déterminer les avantages et les difficultés associés à la conception et à la mise en œuvre des ententes.



L'investissement dans le cadre des EDMO

L'investissement dans le cadre des EDMO comprend:

- Une enveloppe de financement annuelle continue de 722 millions de
- 900 millions de dollars supplémentaires sur 6 ans, d'avril 2017 à mars 2023.
- 1,5 milliard de dollars supplémentaires au cours de l'exercice 2020 à 2021 afin de favoriser la reprise économique.

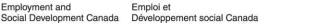


Méthodologie de l'évaluation

Cette étude a combiné des méthodes qualitatives et quantitatives pour répondre aux questions d'évaluation :

- Cinq revues de la littérature.
- Un examen de documents.
- Une enquête à l'échelle nationale auprès de 5 707 participants aux EDMO.
- Une enquête auprès de 3 017 participants à l'EDMO en Colombie-Britannique.
- Soixante-quatre entrevues auprès d'informateurs clés parmi des :
 - Fonctionnaires d'EDSC.
 - Représentants provinciaux et territoriaux.
 - Fournisseurs de services et gestionnaires de cas qui travaillent avec des personnes en situation d'handicap.
- Un examen des données de programmes fournies par les provinces et territoires.









Principales conclusions

Les participants aux programmes et services des EMO ont augmenté leur taux d'emploi, leurs heures travaillées et leurs gains hebdomadaires. La plupart des répondants au sondage ont attribué ces augmentations à leur participation aux programmes ou services des EDMO. La plupart ont également déclaré être très satisfaits des programmes et des services qu'ils ont reçus.

Le rapport d'évaluation a également conclu que :

- Près de 132 400 personnes ont participé à 291 200 programmes et services dans le cadre des EDMO au cours de l'exercice 2020 à 2021.
- Les ententes ont atteint les participants ciblés, à savoir les personnes en chômage ou plus éloignées du marché du travail, ainsi que les membres des groupes sous-représentés.
- Le taux d'emploi de ceux qui étaient en chômage avant la participation a augmenté de 43 points de pourcentage après la participation à l'échelle nationale et de 62 points de pourcentage en Colombie-Britannique.
- Vingt-sept pour cent des répondants à l'enquête nationale ont déclaré travailler plus d'heures après leur participation. Parmi ceux-ci, 73 % ont attribué l'augmentation du nombre d'heures travaillées au programme ou au service qu'ils ont reçu.
- Bien que des difficultés aient été relevées, presque la totalité des provinces et territoires ont souligné que les EDMO sont, dans l'ensemble, suffisamment souples pour répondre à leurs besoins et à leurs priorités.



Recommandations

L'évaluation a formulé 3 recommandations :

- Pour aider à la prestation des programmes et des services, EDSC et les P/T sont invités à mettre en commun les leçons apprises, les pratiques exemplaires et les difficultés associées à la prestation de services aux personnes en situation de handicap et aux personnes plus éloignées du marché du travail et à en discuter.
- 2. En s'appuyant sur les marges de manœuvre existantes pour résoudre les difficultés du marché du travail, EDSC et les P/T sont invités à continuer de faire les efforts nécessaires pour que les programmes des EDMO répondent aux besoins du marché du travail en constante évolution et à discuter des moyens de joindre un plus grand nombre de personnes éloignées du marché du travail.
- 3. EDSC et les P/T sont invités à discuter des mesures supplémentaires qui pourraient être prises pour faciliter la collecte des données nécessaires à l'évaluation de l'impact des programmes des EDMO et à l'obtention de résultats pour les Canadiens.